

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 47 (1976)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les travaux de la commission pour la commercialisation des produits agricoles

Président : M. Robert Frund, Courgenay.

Secrétaire : M. Fernand Claude, Porrentruy.

Membres : MM. Luc Fleury, Porrentruy ; Martin Oувray, Chevèze ; Georges Roy, Porrentruy ; Marcel Varin, Alle.

La commission s'est constituée le 15 septembre 1975 à la demande du bureau de l'ADEP. Elle a tenu 15 séances. Dans un premier temps, le groupe a recensé toutes les productions agricoles du district de Porrentruy ainsi que l'écoulement des produits.

Nous constatons que l'agriculture régionale est active aussi bien sur le plan de la production animale que végétale. Pour les cultures, l'Ajoie est une région marginale. Deux années sur trois, la moisson (plus de 3000 ha.) se fait dans des conditions atmosphériques défavorables. Jusqu'en 1965, les producteurs de céréales devaient parcourir des dizaines de kilomètres pour conditionner leurs récoltes, ce qui occasionnait des frais considérables et parfois des pertes. Ce problème aigu a été résolu par la construction sous la forme coopérative du Centre collecteur des céréales à Alle.

**L'enquête qui a été faite, démontre que l'Ajoie ne s'est pas suffisamment préoccupée de la mise en valeur des productions animales. Notre région produit annuellement plus de vingt millions de litres de lait qui sont acheminés sur Bâle ; près de vingt mille porcs gras et quatre mille têtes de gros bovins sont dirigés vers les abattoirs de Bâle, Bienne ou d'autres centres. Il en est de même pour environ huit millions d'œufs qui sont commercialisés par les SEG Berne et Bâle.**

Après étude, on constate que la mise en valeur des productions animales peut

**procurer un revenu appréciable aux producteurs. Par conséquent, nous avons décidé d'étudier d'une manière approfondie la mise en valeur du lait. Pour cela, nous avons visité des fromageries en Suisse et à l'étranger. Partout, nous constatons qu'une fromagerie exploitée sous la forme coopérative et bien gérée est intéressante.**

En date du 27 avril écoulé, notre commission présentait son projet à la Fédération laitière du nord-ouest de la Suisse à Bâle. Nous souhaitons une collaboration plus étroite entre les producteurs de lait et la Fédération laitière. Les problèmes techniques et économiques de la construction d'une fromagerie coopérative située en plein centre de la zone de non-ensilage d'Ajoie ont été discutés. Cela éviterait la rénovation ou l'agrandissement des fromageries locales existantes dans la zone concernée. Nous profitons de l'occasion pour remercier d'ores et déjà la direction de la Fédération laitière bâloise de sa collaboration.

Nous avons également étudié l'approvisionnement en eau nécessaire à une telle industrie.

Dans sa dernière séance, la commission a décidé de s'entourer de personnes compétentes en industrie laitière et espère passer à une réalisation concrète dans un proche avenir. Elle fait déjà appel à l'esprit coopératif qui anime les agriculteurs d'Ajoie.

## ORGANES DE L'ADIJ

### Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier  
☎ 039 41 31 08

Secrétaire : François Lachat, 2900 Porrentruy  
général : ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45  
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29  
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville  
☎ 038 51 31 21

### Administration de l'ADIJ

#### et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rédacteur respons. : François Lachat  
Rue du Château 2, case postale 344  
2740 Moutier 1

☎ 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 25.—

Le numéro Fr. 2.50

Caisse CCP 25 - 2086